

PKP et les salaires des fonctionnaires



[Francis Vailles](#)

La Presse

Dans quelques mois débutera l'un des exercices les plus difficiles pour un gouvernement: le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État. Le champion des lock-out, Pierre Karl Péladeau, aura-t-il un rôle à jouer à ce chapitre?

Pour l'instant, il est impossible de répondre à la question. Néanmoins, le Parti québécois a le vent dans les voiles et si PKP est élu, il obtiendra certainement un poste de ministre, probablement à vocation économique. Or, bien souvent, ces ministres à vocation économique ont leur mot à dire dans les négociations.

Le président du Conseil du trésor, par exemple, est l'ultime responsable des pourparlers avec les employés. Le ministre des Finances, de son côté, fixe les grands paramètres financiers des négociations. Et bien sûr, le gouvernement peut former un comité de négociations, auquel peuvent siéger des ministres d'expérience. Bref, il n'est pas impossible que PKP ait voix au chapitre.

Les conventions collectives des quelque 430 000 employés du gouvernement du Québec viennent à échéance le 31 mars 2015. Les premières demandes syndicales devraient être déposées en décembre prochain, et le gouvernement répondra un mois plus tard.

Les négociations s'annoncent difficiles. Dans le contexte de l'élimination du déficit, l'actuel ministre des Finances, Nicolas Marceau, a annoncé vouloir offrir aux employés une rémunération «responsable», dont la hausse sera fonction de la croissance de l'économie.

Moins que l'inflation

Or, les employés n'ont pas été gâtés par les deux derniers contrats de travail. Entre 2004 et 2009, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a décrété une hausse cumulative de 8% sur 6 ans, soit moins que l'inflation de 8,2% et moins que les hausses accordées dans le secteur privé (12,7%).

Pour le contrat suivant (2010-2014), la ministre Monique Gagnon-Tremblay s'est entendue avec les syndicats pour une hausse basée sur la croissance de l'économie. Or, au bout du compte, le bilan sera encore une fois défavorable aux employés.

Pour les cinq années de 2010 à 2014, le gouvernement a d'abord versé (ou promis de verser) 6% d'augmentation, au moyen de hausses progressives. En 2010, la hausse a été de 0,5%, alors qu'elle sera de 2% cette année (1er avril 2014).

En plus, l'entente prévoit une hausse additionnelle de 3,5% pour les trois dernières années du contrat si la croissance de l'économie est plus forte que celle prévue au budget de 2010. Les employés ont déjà eu une part de cette augmentation possible de 3,5% en 2012 (0,5%). Toutefois, ils n'ont rien reçu en 2013 et ne recevront rien en 2014 parce que le PIB nominal a crû moitié moins vite que les prévisions du gouvernement. En somme, l'augmentation des salaires aura été de 6,5% sur 5 ans.

L'entente comprend toutefois une autre clause, importante, qui saura réjouir les professeurs, infirmières et autres fonctionnaires. Si après cinq ans, la hausse des salaires s'avérait moindre que l'inflation, le gouvernement s'est engagé à combler l'écart jusqu'à un maximum de 1%.

Or, les données actuelles nous permettent de prévoir que l'inflation aura été de 8,6% sur la période, comparativement à des hausses salariales de 6,5%. Bref, une hausse de 1% additionnelle des salaires est fort probable et elle serait

versée à la fin de mars 2015.

Il reste qu'au bout du compte, la hausse globale des salaires (6,5% " 1%) serait encore une fois inférieure à l'inflation de 8,6% et plus faible que le secteur privé (11,4%). Dit autrement, les employés de l'État ont perdu du pouvoir d'achat au cours de la dernière décennie et vous pouvez compter sur les syndicats pour mettre ces statistiques sous le nez de la partie patronale.

Pauline Marois a fait un coup de maître en recrutant Pierre Karl Péladeau. La présence de l'homme d'affaires rassure les milieux économiques, et sa foi souverainiste donne une crédibilité nouvelle à l'option si chère au PQ.

Il faudra voir, maintenant, comment la probable future première ministre gèrera le délicat dossier des relations de travail et le rôle que pourrait jouer PKP, à qui le PQ attribuait 54% des jours perdus en raison de lock-out entre 2000 et 2009.

La partie sera d'autant plus difficile qu'en plus de juguler le déficit, le gouvernement doit offrir des salaires concurrentiels à ses employés dans le contexte d'une pénurie croissante de main-d'oeuvre dans certains secteurs. Bonne chance!

HAUSSE SALARIALES DERS EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT DEPUIS 2004 (1)

/Gouvernement du Québec /Inflation/ Secteur privé /Écart Qc-Inflation/ Écart Qc-Privé

2004-2009/ 8%/ 8,2%/ 12,7%/ -0,2%/ -4,7%

2010-2014 (2)/ 7,50%/ 8,6%/ 11,4%/ -1,1%/ -3,9%

1- Il s'agit de l'addition des taux de croissance annuels et non des taux composés sur la période.

2- La hausse de 2014 a été estimée à partir des paramètres économiques du budget.

Source: Institut de la statistique du Québec (ISQ), CSN et budget du Québec